



La concertation sur les grands projets et les grandes orientations est une composante indispensable d'une bonne gouvernance municipale. Car sans concertation, pas d'adhésion, beaucoup de confrontations, des

procédures, des retards, des surcoûts... pour des projets dont l'intérêt peut paraître parfois discutable.

Les projets développés par l'équipe municipale sortante nous interpellent : une urbanisation accélérée qui pose question, une salle des fêtes en plein cœur de village et sans parking, un parking en lieu et place d'un terrain de sports destiné aux enfants, une zone inondable, un agrandissement de la Mairie sans nouveau service supplémentaire...

Ces projets à peine engagés ont déjà eu des conséquences budgétaires très concrètes : endettement supplémentaire et explosion de l'imposition locale.

Notre équipe entend bien mettre un coup d'arrêt à la spirale de l'endettement et de l'augmentation des taxes locales engagée par le Maire sortant en proposant des projets plus utiles et mieux financés, avec plus de transparence.

Hélène Parak

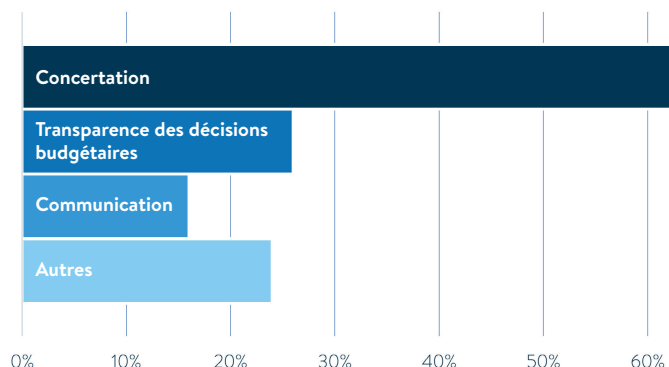
THÉMATIQUE N°4

Budget et gouvernance

Des projets plus utiles et mieux financés

La **gouvernance** est une de vos préoccupations majeures. 2 Aigremontois sur 3 ayant répondu à l'avis citoyen* considèrent qu'il s'agit d'un sujet prioritaire ou très important avec pas moins de 51 contributions à ce sujet, souvent sur plusieurs items.

51 contributions sur la gouvernance



Cette préoccupation est le fruit **d'un décalage manifeste** entre les attentes des Aigremontois et la gouvernance de la Mairie. Les citoyens ne peuvent plus se contenter d'élire une équipe municipale sans que celle-ci ne leur rende des comptes plus régulièrement.

L'implication des citoyens dans les grandes décisions, la concertation réelle sur les grands projets, la transparence des actions et des choix budgétaires sont au cœur de nos engagements.

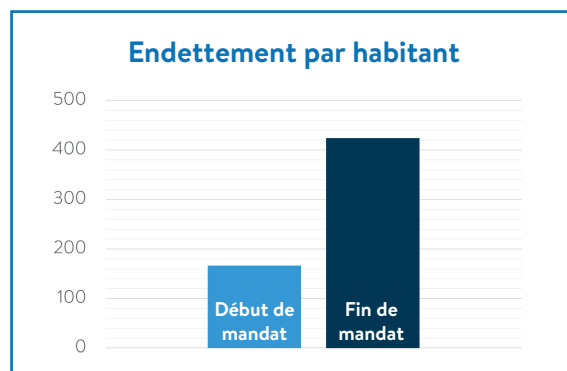
* Pour plus d'informations sur l'avis citoyen, consulter www.avis-citoyen-aigremont.com

MIEUX GÉRER LES RESSOURCES COMMUNALES

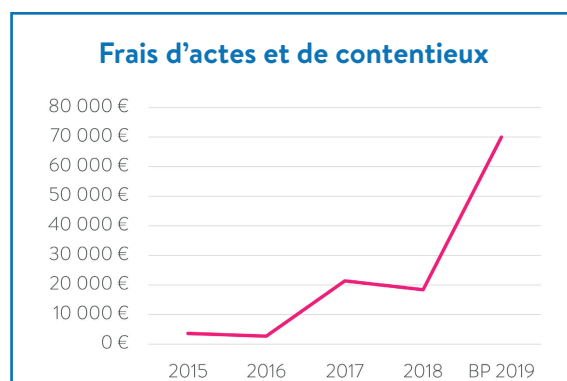
Pour réduire à terme la pression fiscale

CONSTATS

- Augmentation importante de la dette
 - ➔ + 400 000 euros pour financer l'achat de l'extension de la Mairie (**prêt bancaire sur 20 ans** contracté en 2017 au Crédit Agricole)
 - ➔ **Dette multipliée par 2,5** entre le début et la fin du mandat 2014-2020 (voir graphique n°1 ci-contre)
- Explosion des **frais d'actes et de contentieux** : en 3 ans, la commune a consacré plus de 100 000 euros sur ce poste budgétaire (voir graphique n°2 ci-contre).
- **Augmentation continue et anormale des taux d'imposition locale** (taxes foncières, taxe d'habitation)
 - ➔ La part communale des taxes foncières et de la taxe d'habitation a augmenté de manière continue et impressionnante tout au long du mandat 2014-2020, sauf en 2019, année pré-électorale (voir graphique n°3 ci-contre).
 - ➔ Aigremont est la seule commune alentour à avoir augmenté de manière significative ses taux d'imposition en 2018.
 - ➔ Les taux de prélèvement ont augmenté 17 fois plus à Aigremont que dans le reste du département des Yvelines (14,04% contre 0,85% en moyenne).
 - ➔ Aigremont est la 3^{ème} commune des Yvelines (sur 148 communes de plus de 1 000 habitants) à avoir le plus augmenté ses taxes locales et la 81^{ème} sur tout le territoire français (voir graphique n°4 ci-dessous).
- Différence de traitement et de services entre les voies communales et les voies privées.

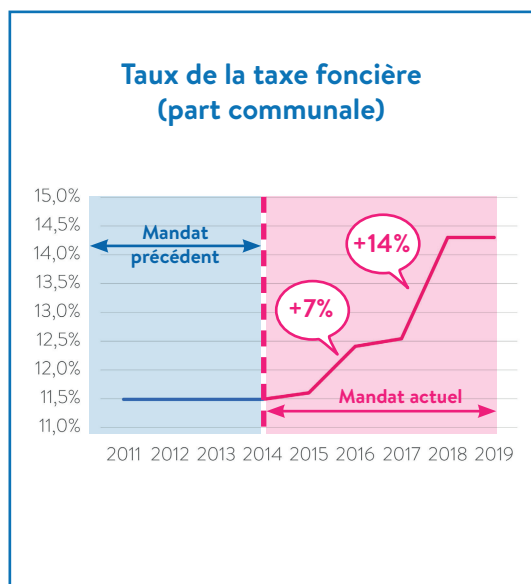


Graphique 1 (source : DGFiP : impots.gouv.fr)

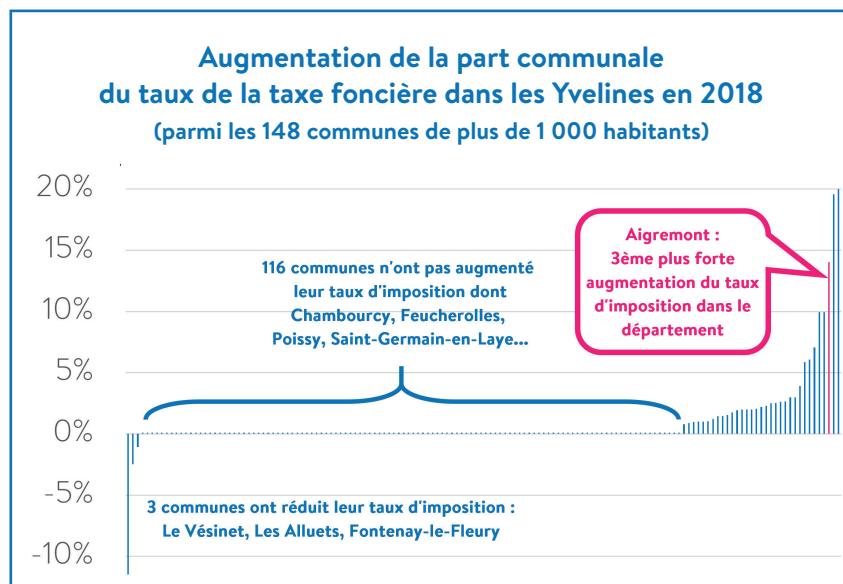


Graphique 2

(source : comptes administratifs et budget prévisionnel)



Graphique 3 (source : DGFiP : impots.gouv.fr)



Graphique 4 (source : DGFiP impots.gouv.fr)

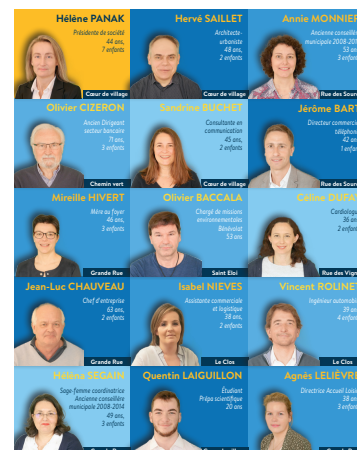
Notre objectif est de permettre le développement des services communaux et des infrastructures à valeur ajoutée pour les Aigremontois, tout en permettant la réduction progressive de la pression fiscale.

PROPOSITIONS

- +** Réduire les frais d'actes et de contentieux en privilégiant **la concertation et la médiation en amont des conflits juridiques** :
 - ➔ Moins de frais pour la commune
 - ➔ Plus de sérénité et plus de rapidité dans l'exécution des projets.
- +** **Annulation du projet de salle des fêtes** en le remplaçant par une structure associant logements solidaires et local intergénérationnel et convivial :
 - ➔ Plus de services
 - ➔ Moins de frais d'entretien
 - ➔ Des revenus locatifs
- +** **Concertation avec la population sur l'utilisation des bâtiments communaux** afin de permettre leur optimisation :
 - ➔ Extension de la Mairie (avec des services supplémentaires),
 - ➔ Maison des associations (mise aux normes),
 - ➔ Hangar (transformation).
- +** Mettre à contribution les **compétences des adjoints et des conseillers** afin de réduire le recours à des prestataires extérieurs
 - ➔ Moins de frais pour la commune
 - ➔ Plus d'implication dans l'exécution des projets
- +** Recherche systématique des **subventions maximales** sur tous les projets : CASGBS, Département, Région, Etat, Europe, Fondations, sponsors privés...
- +** **Prolongement concerté d'une zone d'activité artisanale** : source d'emploi et de revenus supplémentaires (CFE, taxe d'aménagement).
- +** Au titre de la justice fiscale et sur demande des co-propriétaires, possibilité de **rétrocession des voies privées à la commune** (prise en charge voirie, éclairage, sécurité...).

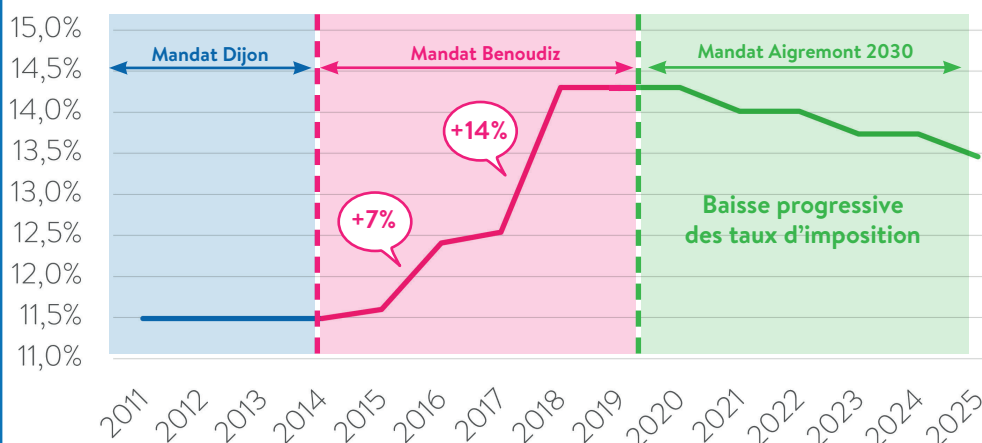


Avec deux procès perdus en cours de cassation devant le Conseil d'Etat en 2015 et 2017 dans la même affaire, Aigremont détient le triste privilège d'avoir son nom associé à une jurisprudence. (source : Légifrance)



Optimiser l'utilisation des compétences disponibles au sein du Conseil Municipal

Objectif -> Baisse de la part communale de la taxe foncière



Graphique 5 (source : DGFIP impots.gouv.fr et objectif)

- plus de projets au service des Aigremontois
- plus de ressources grâce à l'optimisation de la gouvernance et du fonctionnement de la commune



Baisse de la fiscalité locale

GÉRER DE MANIÈRE PLUS TRANSPARENTE

Pour impliquer chacun et prendre les bonnes décisions

CONSTATS

- Concertation absente sur les grands projets malgré les promesses de début de mandat (extension de la Mairie, salle des fêtes).
- Absence de transparence budgétaire (aucune communication sur les orientations et les choix budgétaires).
- Diminution de la communication destinée à l'ensemble des Aigremontois :
 - ➔ Baisse de la fréquence de parution du journal d'Aigremont passant de 4 numéros à 2 par an.
 - ➔ Peu de mises à jour du site Internet de la Mairie.
- Absence de débat au sein du Conseil Municipal
 - ➔ Comptes rendus lapidaires se limitant à l'énoncé des dossiers et des décisions du Maire
 - ➔ Conseils municipaux expéditifs : moins de 7 heures de Conseil Municipal par an en 2018 et 2019 (35 minutes par mois en moyenne)

PROPOSITIONS

- + **Consultation systématique des habitants** dans le cadre des grands projets d'investissement avec des réunions d'information au fur et à mesure de la progression du projet.
- + **Mise en place de référents de quartiers** (élus et non élus) afin de toujours tenir compte des problématiques spécifiques des secteurs de la commune.
- + Réédition du « Livret d'accueil d'Aigremont » avec distribution papier. Rétablissement de la fréquence trimestrielle du journal d'Aigremont. Enrichissement du site internet de la Mairie avec une interaction via l'application « Aigremont dans ma poche ».
- + Tous les **comptes rendus des Conseils Municipaux** seront détaillés et fidèles aux échanges. Un document de synthèse sur les finances de la commune sera réalisé chaque année et mis à disposition de tous les administrés.

Construisons ensemble le meilleur avenir pour notre village

www.aigremont2030.fr - helene.panak@aigremont2030.fr - tél : 06 47 15 31 31

Suivez-nous sur Facebook, Instagram, Twitter : @Aigremont2030

1
**PLUS DE
DÉMOCRATIE
ET DE
TRANSPARENCE**

CONCERTATION -
MINUTES DES CONSEILS
MUNICIPAUX - ACCÈS
AUX DOCUMENTS DE
GESTION

2
**PLUS
D'INFORMATION**

LIVRET D'ACCUEIL -
JOURNAL D'AIGREMONT
- SITE INTERNET ET
DÉCLINAISON EN
APPLICATION MOBILE

3
**INVESTISSEMENTS
PRODUCTIFS**

LOGEMENTS
SOLIDAIRES - SERVICES
SUPPLÉMENTAIRES
EN MAIRIE - ZONE
ARTISANALE

4
**BAISSE DE
LA PRESSION
FISCALE**

BAISSE PROGRESSIVE
DES TAUX DE
PRÉLÈVEMENT
DES TAXES LOCALES

5
**LIMITATION DU
RECOURS AUX
PRESTATAIRES
EXTERNÉS**

OPTIMISATION DES
COMPÉTENCES AU SEIN
DU CONSEIL MUNICIPAL